LE CONCOURS NATIONAL AGRICOLE À LILLE

Le Commissaire général a l'honneur de faire connaître que les différentes opérations du Concours national agricole sont réglées de la manière ci-après par l'arrêté ministériel du 21 mars 1910 et que les heures et droits d'entrée ont été fixés comme suit, d'accord avec la municipalité :

Samedi 29 mai. — De 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi : réception des machines et instruments ; classement et montage.

Dimanche 29 mai. — De 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, continuation de la réception des machines et instruments ; classement et montage.

Entrée du public au Ramponneau et au Champ de Mars : de 9 heures du matin à 2 heures 1/2 du soir. — Prix : 0,50.

Lundi 30 mai. — De 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi : Continuation de la réception des produits. — Entrée du public au Ramponneau et au Champ de Mars : de 2 heures du matin à 6 heures 1/2 du soir. — Prix : 0 fr. 50.

Mardi 31 mai. — Ouverture de l'Exposition des machines. — Entrée du public au Ramponneau et au Champ de Mars, de 8 heures du matin à 6 heures 1/2 du soir. — Prix : 0 fr.50.

Mercredi 1er juin. — Exposition des machines. — A 8 heures du matin : Opérations du Jury des Produits agricoles ; de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi : Réception et classement des animaux. — Entrée du public : de 8 heures du matin à 2 heures 1/2 du soir. — Prix : 1 franc.

Jeudi 2 juin. — Exposition générale (Animaux, Produits et Machines). — A 8 heures du matin : Opérations du Jury des animaux. — Entrée du public : de 8 heures du matin à 2 heures du soir : Prix : 2 francs ; au delà de 2 heures : Prix : 1 franc.

Vendredi 3 juin. — Exposition générale. Entrée du public : de 8 heures du matin à 6 heures 1/2 du soir. — Prix : 1 franc.

Samedi 4 juin. — Exposition générale. — Entrée du public de 8 heures du matin à 2 heures 1/2 du soir. — Prix : 1 franc.

Dimanche 5 juin. — Exposition générale. — Entrée du public de 8 heures du matin à 6 heures 1/2 du soir. — Prix : 0 fr. 25 jusqu'à 4 heures. Après 4 heures : entrée gratuite.

A 7 heures du soir, clôture du Concours.

L'Inspecteur général,
Commissaire général du Concours,
J.-H. RANDOINE

NOTA. — Les journées des 28, 29, 30, 31 mai et 1er juin étant consacrées à l'achèvement de l'organisation matérielle, à l'installation des machines, produits et animaux, le Concours ne sera complet qu'à partir du jeudi 2 juin. Il est délivré des cartes d'abonnement de 5 fr. à chaque guichet d'entrée.

Concours. — Exposition de chevaux de gros trait inscrits au Stud Book du cheval de trait du Nord. — Du vendredi 3 juin au dimanche 5 juin inclusivement. — Vendredi 3 juin : réception et classement des animaux. Prix d'entrée, 1 fr. (guichet rue Négrier et rue Princesse).

Samedi 4 juin : Opérations du jury. Prix d'entrée, 2 fr.

Dimanche 5 juin : Exposition de tout le Concours. Prix d'entrée jusqu'à 4 heures, 1 fr. Après 4 heures, entrée gratuite. — Au Concours agricole comme au concours de chevaux les enfants âgés de moins de sept ans, accompagnant leurs parents, profiteront de l'entrée gratuite.

Xe Fête annuelle du « Tir Français »

ROUBAIX — 3 AU 17 JUIN

Avantages de voyage

La fête de tir de Roubaix va permettre à nos concitoyens de faire venir en notre bonne ville, et à prix très réduits, leurs parents et amis, que les exigences professionnelles, les nécessités de l'existence, obligent à séjourner sous d'autres cieux.

Voici, en effet, l'énumération des avantages très appréciables concédés par les diverses compagnies de chemins de fer et de navigation :

Chemins de fer. — Toutes les compagnies de chemins de fer français et algériens ayant accordé la réduction de 50 0/0 sur la présentation d'une lettre d'invitation individuelle, valable pendant toute la durée du concours, les demandes de ces feuilles de route doivent être adressées au **Secrétariat général, à la mairie de Roubaix.**

Toutes les personnes (hommes ou femmes) désireuses de se rendre à Roubaix du 7 au 22 juin, sont priées de vouloir bien demander des feuilles de route une dizaine de jours à l'avance, pour permettre à l'Administration du concours de les leur faire parvenir en temps utile.

Ces demandes devront indiquer très exactement les gares de départ et, si le train doit emprunter plusieurs réseaux, les compagnies et les gares de jonction. — Les personnes étrangères devront indiquer la gare frontière par laquelle elles entreront en France.

Compagnies de navigation. — Les compagnies de navigation ont accordé les réductions suivantes : Messageries Maritimes, 30 0/0 sur les prix des tarifs ; Compagnie Fraissinet et Cie, 20 0/0 sur les prix des tarifs ; Navigation mixte (Compagnie Touache), 15 0/0 sur l'aller simple, 20 0/0 sur l'aller et retour (seul sur les frais de nourriture) ; Compagnie Générale Transatlantique : 20 0/0 aux voyageurs par groupes de dix au moins, validité trente jours à partir du 6 juin.

La feuille de route des chemins de fer servira de pièce d'identité au port d'embarquement des diverses compagnies.

Le Père des 15 mille

Ce bon M. Baudon, à qui nos députés et sénateurs doivent l'augmentation de salaire qui porte leur traitement annuel à quinze mille francs, n'a pas été réélu par la première circonscription de Benuvela.

Premier coupable, il a été le premier puni, et il n'est pas content.

Il exhale ses plaintes dans un journal de Paris ; c'est touchant :

Tout le monde crie : « Haro sur le Baudon ». J'ai rapporté à la tribuna cette petite réforme parce que j'étais président de la commission de comptabilité. Ce n'est pas moi qui en ai conçu le projet mais deux de mes maîtres les plus vénérables, MM. Henri Brisson et Antonin Dubost.

Depuis longtemps, d'ailleurs, cette augmentation s'imposait. Paul Déroulède, jadis, l'avait demandée, puis l'abbé Lemire, M. Gaston Menier et d'autres. Au moment où nous la votâmes, les traitements de cent quatre-vingt-cinq députés étaient saisis.

Sur sa situation personnelle, M. Baudon s'exprime ainsi :

Moi, j'ai donné quarante ans de ma vie à la démocratie. Je suis le chef du parti républicain dans l'Oise. J'ai abandonné à regret une profession qui me laissait vivre et qu'il n'est plus temps de reprendre ; on me doit une compensation. Il faut qu'on me trouve une place, car je n'ai pas de quoi vivre, et je n'ai pas fait d'économies. Au contraire, le petit héritage que m'avaient laissé mes parents a fondu au cours de mes luttes.

MM. les sénateurs et MM. les députés, à qui ce pauvre Baudon a assuré de si beaux traitements au prix de son siège de député, devraient bien se cotiser pour lui donner quelque chose à titre de simple reconnaissance.

Voyons : cent sous chacun, ça ne les ruinerait pas, et ça permettrait à ce pauvre Baudon, victime des Quinze-Mille, de mettre un peu de beurre dans ses épinards.

VIENT DE PARAITRE

FÉNELON

par Jules LEMAITRE, de l'Académie française
1 volume, 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 80

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

TRIBUNAUX

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de Guerre de Lille, dans sa séance du 26 mai, a jugé les affaires suivantes :

Édouard Thuilliez, territorial de la classe 1892, recrutement de Valenciennes, insoumission. Huit jours de prison (sursis). — Déf. : Me Selosse.

Isidore Lecocq, territorial cl. 1889, recrutement de Lille, insoumission. Vingt-cinq jours de prison. — Déf. : Me Derély.

Gustave Leblanc, soldat réserviste au 73e d'infanterie, désertion à l'intérieur. Un an de prison. — Déf. : Me Parmentier.

Léon Fourment, canonnier au 27e d'artillerie, désertion à l'intérieur. Trois mois de prison (sursis). — Déf. : Me Parmentier.

J.-B. Van Houtte, soldat au 43e, désertion à l'étranger. Six mois de prison. — Déf. : Me Santerne.

Emile Colyn, sapeur au 3e génie, désertion à l'étranger. Deux mois de prison (sursis). — Déf. : Me Selosse.

Albert Foret, soldat réserviste au 145e, désertion à l'étranger avec emport d'effets. Trois mois de prison. — Déf. : Me Parmentier.

Achille Peutevynck, soldat au 43e, coups et blessures volontaires. Six mois de prison. — Déf. : Me Derély.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 27 mai
Présidence de M. Meusy, vice-président

LES VIOLENTS

Le 8 mai dernier, les frères Henri et Gustave Boterberg, âgés de 29 et 18 ans, rue de Flers, 31, étaient ivres. A la suite d'une discussion, ils brisèrent un carreau à l'estaminet Vandenberghe, rue de Philadelphie, 24, à Lille, puis mécontents de ses observations, ils rouèrent de coups le cabaretier.

A l'audience, malgré les affirmations des témoins, ils nient. Henri Boterberg est condamné à 8 jours de prison, son frère Gustave, à 5 jours.

Le même soir, Louis Brunswyck, rue de Cantelou, 130 et Henri Guides, boulevard de la Moselle eurent une discussion avec le cabaretier Delfortrie, 60 ans, rue de Canteleu à Lille.

Des gros mots, on passa bientôt aux coups, et Delfortrie fut sérieusement battu : il n'est même pas rétabli à l'heure actuelle. De plus le cabaret fut complètement saccagé.

Le plaignant se porte partie civile et réclame 694 francs 90 de dommages-intérêts.

Après plaidoirie, les inculpés sont condamnés à 10 jours de prison et la partie civile obtient 600 francs.

AFFAIRES DIVERSES

Trois mois et un jour par défaut à Léonie Tombus, sans domicile, pour vol d'une montre et d'une chaîne à Tourcoing.

— Par défaut, 15 fr. à Louis Billian, à Seclin, pour bris de clôture.

— Vingt jours (sursis) et 5 fr. à Séraphin Vandenbossche, à Hallulu, pour bris de carreau à l'usine Defretin, et ivresse.

— Huit jours (sursis) à Jules Vandenweghe, à Ledegh (Belgique), pour coups ; 20 fr. d'amends (sursis) à Henri Deemulliez, à Frelinghien, pour coups à Charles Hattu ; quinze jours à Richard Dedeurwader, à Roncq, pour coups ; Henri Desruelles, à Roncq, poursuivi dans la même affaire, est acquitté.

— 50 fr. (sursis) à Arsène Fruleux, à Marquillies, pour délit de chasse ; 50 fr. pour le même délit, à Edmond Watteriot, à Provin ; six jours à Jules Leclusse, à Linselles, pour outrages et rébellion ; vingt jours (sursis) et 5 fr. à Leclercq J.-B., à Quesnoy-sur-Deûle, pour outrages et ivresse.

— Quinze jours à Henri Rousseau, à Houplines, pour outrages au maréchal des logis de gendarmerie ; par défaut, 25 fr. (sursis) à Jules Bourbotte, à Baisieux, pour le même délit ; six jours à Jules Delevoye, à Quesnoy-sur-Deûle, même délit.

— 50 fr. à Hélène Galliet, à Roubaix, pour violences à agent.

— 25 fr. et 5 fr. à Henri Busc, 24 ans, cabaretier, rue d'Italie, 42, à Roubaix, pour port d'arme et ivresse.

— Par défaut, trois mois (sursis) à Charles Vandenbulcke, pour abus de confiance.

— Quinze jours à Adolphe Lenseigné, à Wattrelos, pour vol ; huit jours à Victor Delombaerde, à Roubaix, pour expulsion ; six jours à Fernand Leroy, à Armentières, pour mendicité ; huit jours à Jules Thomas, sans domicile, pour vagabondage.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Audiences du 26 mai

Les mendiants. — Louis Dillies, 42 ans, un mois de prison ; Henri Vilvée, 15 ans ½, en correction jusqu'à vingt ans.

Les voleurs. — Valentin Ghys et Marie Dhaenens volent maintenir le jugement qui les a condamnés par défaut à un an et un jour pour vol à la tire, opéré à la gare de Douai en juin 1908.

— Louis Devémy, 37 ans, condamné par défaut à cinq ans de prison pour vol dans un magasin à Somain, fait opposition au jugement. A huitaine.

Les violents. — Léon Célibert, 21 ans, actuellement soldat à Versailles, et Charles Gambier, 23 ans, journalier, ont blessé M. Delrot, de Rieulay. Célibert est condamné à 2 mois de prison ; Gambier, à 20 jours.

— Charles Balavoine, verrier à Aniche, a frappé le commissaire Nonon. Trois mois par défaut et 5 fr. d'amende.

— Les frères Debaumers ont porté des coups à leur camarade Vanhoppens. Vingt jours par défaut.

— Six mois à Auguste Valérie, deux mois à Auguste Pruvost et à Georges Pecqueux, tous trois bateliers, pour coups réciproques.

— Vingt jours par défaut à Lucien Walgrave, qui a frappé Mme Gomichon et brisé des cerceaux.

— Deux mois par défaut à Julien Lauzac, qui a brutalisé un de ses camarades, Delannay, d'Anblers.

Chasse prohibée. — Joseph Norguet, mineur à Flines-les-Raches, 50 fr. d'amende.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Paris, 25 mai.

Il n'est pas douteux que la situation s'est améliorée sensiblement depuis la semaine dernière. Sous l'influence de la chaleur soleilant avec de l'humidité et parfois où celle-ci n'a pas été excessive, les blés ont reverdi, les betteraves se terminent dans de bonnes conditions, les seigles se refont et les escourgeons épient ; le grain est court.

Voici quelques-uns des avis que nous recevons :

Allier. — La satisfaction est complète pour les avoines. La récolte des blés a passé jusqu'ici par bien des alternatives. De belle qu'elle était jusqu'en février, elle avait périclité depuis cette date jusqu'à la semaine dernière où la chaleur a fait disparaître la teinte jaune qu'avait le plant. Avec une température sèche maintenant, nous pourrons avoir un bon résultat.

Sarthe. — Le beau temps améliore les blés en terre, mais il faut attendre l'épiage pour avoir une idée plus nette de la future récolte.

Etampes. — Nous avons enfin un temps à souhait, car les orages n'ont pas été sérieux et la chaleur modifie l'aspect de la plaine ; il y a une amélioration sensible. Les avoines sont envahies par la jotte, mais on les enfate. Les orges ont bien levé ; les escourgeons ne seront pas aussi abondants que l'année dernière.

Comme note d'ensemble, on est satisfait des blés et des céréales en général dans l'Est et le Nord (sauf l'extrême-Nord, où l'humidité est trop copieuse et nuit à l'amélioration du plant). Dans le Nord-Ouest, les récoltes ont progressé, mais il y a beaucoup de clairs. L'Ouest reste la région la plus mal partagée. L'eCentre a de ci de là subi des pluies trop abondantes, préjudiciables à la récolte. Quant au Sud-Ouest et au Midi proprement dit, ils viennent d'être très éprouvés par une série d'orages qui, d'ailleurs, ne paraissent pas terminés et qui ont causé de gros dommages aux récoltes, mais surtout aux arbres fruitiers.

En somme, nous le répétons, là où il n'y a pas eu ces jours derniers ni des orages ni de trop fortes chutes de pluie, il s'est produit une amélioration certaine de la condition des céréales en terre. Mais ce n'est certes pas suffisant pour permettre d'augurer de brillantes récoltes cette année. Tout optimisme serait en tout cas singulièrement prématuré à cette heure.

Les nouvelles de l'Algérie sont moins bonnes. Il y a en ce moment beaucoup trop d'eau. On ne paraît pas non plus aussi satisfait en Tunisie ; on y annonce l'apparition des sauterelles.

RÉSUMÉ

Petite assistance. Transactions toujours très limitées. Blés, pas plus d'offres, pas plus de demande, pas plus d'affaires, mêmes prix que mercredi dernier. Farines lourdes. Sons, tendance lourde ; recoupettes et remoulages, baisse de 25 à 50 centimes. Avoines, peu d'offres, prix largement soutenus. Seigles et sarrasins soutenus. Orges et escourgeons, cours nominaux, saison terminée.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Paul DUFOUR
Née Adèle-Marie-ROUZE

décédée à Lille, le 23 mai 1910, à l'âge de 22 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **lundi 28 dudit mois**, à 11 heures, en l'église Saint-Michel, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

Les Vêpres, Matines et Laudes, seront chantées le même jour, à 5 h. du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, 31, rue Inkermann, à 10 h. 3/4.

Les Dames sont priées d'y assister.

28,29,30 m. 4119.

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 26 mai

Havre, v. a. Arno, 824, dm.
St-Pétersbourg, v. d. Tiber, 824, dm.

du 27 mai

Tyne, v. a. William Adamson, 1247, p. d.
St-Malo, v. fr. Armorique, 297, dm.
Iquique, 4-m. fr. Wulfran Paget, 2588, nit.
Londres, v. a. Hurlford, 154, dm.

SORTIES du 26 mai

Shields, 4-m. fr. Alexandre, 2500, lège.

du 27 mai

Blyth, vap. danois Jens-Bang, 975, lège.
Hull, v. a. Polo, 298, dm.
Cherbourg, g. fr. Gracieuse, 46, ch.
Copenhague, v. d. A. N. Hansen, 916, dm.
Plata, v. h. Maasland, 3217, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Ipswich 25, sl. ang. Pegasus	Dunkerque
B.-Ayres 14, et Bisley	id.
Montevideo 25, st. Malte	id.

DEPARTS :	ALLANT A :
Par 24, g. ang. Bessie Stephens	Dunkerque
Stockholm 19, st. H. Wisemüller	id.
Reval 19, st. dan. J. N. Madvig	id.
Vigo 24, st. Am.-Jenréguiberry	id.
Alger 23, st. Clan Urquhart	Havre
St-Michel (Açores) 23, 3-m. fr. Noemi	Gênes
Dakar 23, st. fr. Amiral-Courbet	Dunkerque
Runéque 19, st. Cairnbose	id.

Mexillones 23, 4-m. fr. Gers — Bordeaux
Londres 25, sl. Thistle — Dunkerque
PASSAGE. — Port-Said 25, st. Glenmorag, Calcutta à Dunkerque.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 27 mai 1910.

Avoine jaune. — Courant 18,25 vendeur; prochain 18,50 payé; juillet-août 18,50 payé; 4 derniers 17,60 vendeur. Circulation 600; stock 3900. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 18,25 à 18,35; prochain 18,60 vendeur; juillet-août 18,60 vendeur; 4 derniers 17,60 vendeur. Circulation 4550; stock 6750. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 25,40; prochain 24,70; juillet-août 24,70; 4 derniers 23,50. Stock 1800. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 25,25; prochain 25,25; juillet-août 24,75; 4 derniers 24,». Tendance soutenue.

LILLE, 27 mai 1910.

Sucre : Cuite 1er jet, 49,50. — Pain n° 1, 50,50. — Cassés, boîtes 5 kilos, 51,». — 3/6 fin disponible, 52,75. — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools en fûts. — Courant, 52,75. — Prochain 53,25. — 3. A. 53,75; — 6 derniers 44,75. — 3 d'octobre, 43,50. — 6 premiers 44,75.

ESTAIRES, 26 mai 1910.

Froment, les 80 kilos, 19 fr. — Haricots, les 81 kil., 42 fr. — Lingots, 48 à 55. — Pois verts, les 85 kil., 22 à 25. — Avoine, les 100 kil., 19,75. — Fèves les 81 kil., »,». — Paille de froment les 1000 kil., 44 fr. — Paille d'avoine, id., 32 f. — Foin de trèfle, id., 510 fr. — Porcs par demi, le 1/2 kilo, 0,65. — Lard frais, 1re qual., le 1/2 kil., 0,75. — Jambons, le 1/2 kil., 1,05. — Jambonnettes, le 1/2 kil., 0,75. — Lard fumé, vendu sur les planches, le 1/2 kil., 0,85. — Graisse fondue, le 1/2 kil., 0,90. — Tourteaux de lin, 23,50. — Id. de colza, 19 fr. — Mélassés à base de lin, 16,50. — Graine de lin, 32 fr.

PARIS, 26 mai 1910.

Sucres raffinés. — La consommation est moins empressée aux achats; les cours s'inscrivent sans changement.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos par wagon complet (5000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de 2 francs :

En cartons de 5 kilos rangés 78 à 78,50, en cartons de 1 kilo rangés 79,50 à 80, en caisses de 50 à 60 kilos, rangés 78,50 à 79, en caisses de 25 à 30 kilos rangés 79 à 79,50, en caisses de 10 kilos rangés 79,50 à 80, raf. en poudre suivant marque 75,50 à 76.

Pour les cours sur province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 50,50; pains 48,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible ou sur bateau les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de 2 francs :

Gros déchets en sacs 73 à 74, morceaux irréguliers 73 à 74, petits déchets 73,50 à 74, sucres en poudre 72,50 à 73, semoules selon finesse 75 à 75,50, glaces 75 à 76, sucres cristallisés en poudre 70,75 à 71,25; sucres cristallisés en poudre extr. acquit 71,25 à 72,25.

COURS DES MÉTAUX

LONDRES, 27 mai.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, »; trois mois, ».

Cours de clôture	Cours préc.	Cours jour
Cuivre comptant	56 3/8	
Cuivre 3 mois	57 1/4	
Etain comptant	150 3/8	
Etain 3 mois	151 5/8	
Plomb comptant	12 1/2	
Zinc	22/	
Fonte à Glasgow cpt	49 8	

ASSOCIATION DE VIGNERONS CHAMPENOIS
MARQUE
PUR - CHAMPAGNE
ÉPERNAY
AGENTS SÉRIEUX SERAIENT ACCEPTÉS A LA COMMISSION.
Adresser lettres : PUR CHAMPAGNE - ÉPERNAY

Nous conseillons à nos lecteurs qui font de l'automobile ou tout autre sport, de faire usage du LAIT DU Dr KARL'S contre le Hâle, les Impuretés du Visage et toutes les Irritations de la Peau causées par le Soleil, le Vent, la Poussière, l'Air de la Mer ou de la Campagne.

Le Flacon d'un demi-litre est vendu 5 francs. Maison Deroubaix, 53, rue de Paris et 8, rue Faidherbe, Lille.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

La santé rétablie sans médecine par la
REVALESCIÈRE DU BARRY
Extrait d'une lettre du professeur DEDE, Chimiste à Paris :
« ... Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète assimilation au corps humain ; de bien nourrir et développer l'appétit, et surtout d'assainir et rajeunir le sang. Ce qui en fait un bienfait divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. Toutes les drogues du monde sont distancées par les propriétés curatives de la Revalescière. »
« C'est avec le plus grand plaisir que je confirme l'efficacité de la Revalescière, remède simple et toujours sans danger, dans les constipations opiniâtre et invétérées, et les diarrhées, où il produit l'effet de régulariser les fonctions intestinales ; puis dans les fièvres hectiques, surtout après la rougeole où il m'a fait obtenir dernièrement un véritable succès : en un mot, c'est un réel adjuvant dans toutes les maladies où la nutrition est lésée. » Dr STEIN, des facultés de Leyde (Hollande) et de Moscou.
Chez tous bons pharmaciens et épiciers. La Revalescière chocolatée aux mêmes prix.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
40, rue de la Gare, ROUBAIX
4, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts.

BOURSE DE LILLE

DU 27 MAI 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	244 —	244 —
Aniche (3e décembre 1909)	— —	1925 —
Anzin (1er juillet 1909)	— —	— —
Blanzy (1er décembre 09)	1915 —	— —
Bruay entière	1195 —	1195 —
Bruay 10e (15 février 1910)	120 25	122 —
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5448 —	5451 —
— 1/50e (15 nov. 1909)	109 75	109 50
Campagnac (1er juillet 09)	— —	— —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	— —
Carvin 5e (1er sept. 1909)	700 —	— —
La Clarence (origine)	472 —	465 —
Courrières (30 sept. 1909)	3460 —	3475 —
Crespin tit. verts (origine)	105 —	— —
Douchy (31 décembre 1909)	1143 —	1150 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	389 —	390 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	710 —	710 —
Drocourt 3500	— —	— —
Drocourt le 10e	710 —	710 —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1080 —	1080 —
Ferfay (2 janvier 1910)	485 —	— —
Flines-lez-Raches (sans att.)	88 —	89 —
Lens ent p. (30 sept. 09)	1090 —	1089 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	108 75	109 25
Liévin (1er décembre 1909)	4501 —	4510 —
Liévin 300e	152 25	152 —
Ligny-l-Aire (15 juin 1909)	660 —	660 —
Marles 30 % (15 juin 1909)	2803 —	2821 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3450 —	3450 —
Marles 20e (2 janvier 1910)	172 50	172 25
Menrchin 5e (31 août 1909)	2815 —	2825 —
Nord d'Alais (origine)	295 —	— —
Ostricourt (10 janvier 1910)	3160 —	3160 —
Thivencelles (1er juill. 09)	1345 —	1375 —
Vicoigne act. (15 nov. 09)	1720 —	1725 —
Vicoigne 10e	174 —	174 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	670 —
Verley-Decroix	— —	1320 —
Devilder et Cie	— —	1135 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Waremmes	— —	580 —
Ronsseau	— —	408 —
S-Sauve-Auze (15 janv. 1910)	— —	235 —
Bische-Vaast (15 juill. 09)	— —	[illegible]
Margarine Béth. (1er oct. 09)	312 —	312 —
Denain-Anzin (1er déc. 09)	2150 —	2150 —
Ia. Lucette	940 —	940 —
Senelle (30 juin 1909)	730 —	740 —
Lille et Bonnières pr.	— —	690 —
Forges-St-Amand	— —	825 —
Tramways Electr. de Lille	— —	665 —
Pouillet-Long	— —	61 —
Chantier de Praboe	— —	480 —
F. Duret	— —	180 —
Etablissements Wibaux	— —	199 —
Laiterie Nord de la France	390 —	390 —

Petite Bourse du 27 au comptant

Valeurs	Cot.	Clôt.	Valeurs	Cot.	Clôt.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

DU 27 MAI 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	82 7/16	82 1/2
Extérieure	84 1/2	84 1/2
Turc (série D)	88 1/4	88 1/4
Banque ottomane	18 7/8	18 7/8
Rio-Tinto	72 5/8	72 3/4
Consolidés Goldfield	6 2/32	6 2/32
East-Rand	8 3/8	8 3/8
Rand-Mines	9 7/16	9 3/16
Chartered	1 3/4	1 3/4
Robinson Gold	10 3/8	10 3/8

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE (le kilo)	ŒUFS (la mille)	POMMES DE TERRE (les 100 kilos)
Paris, 25 mai (pour comparaison)	Normandie 2,40 3,70 ; Bretagne 2,50 3,»» ; Touraine 2,50 3,10 ; Nord et Est 2,40 2,95	Normandie Picardie : extra 96 115 96 124 ; choix 76 84 83 94 ; ordre 50 72 68 78	Hollande 12,»» 15,»» ; Rondes hâtives 10,»» 12,»» ; Rouges »,»» 13,»» 14,»»
Lille, 25 mai	3,»» à 3,40 le kilo	9,»» à 10,»» le cent	5,50 à »,»» les 100 k.
Aire, 20 mai	2,00 à »,»» le kilo	2,30 à »,»» le quart	8,»» à »,»» les 100 k.
Armentières, 22 mai	2,40 à »,»» le kilo	9,»» à »,»» le cent	10,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke, 24 mai	3,»» à 3,20 le kilo	1,90 à 2,10 le quart	
Avesnes, 20 mai	1,20 à 1,30 la livre	1,90 à 2,»» le quart	
Bailleul, 24 mai	1,40 à »,»» la livre	9,»» à »,»» le cent	5,»» à »,»» les 100 k.
Bergues, 23 mai	2,24 à 2,56 le kilo	2,30 à »,»» le quart	7,00 à »,»» les 100 k.
Bourbourg, 24 mai	2,30 à 2,70 le kilo	2,15 à 2,30 le quart	7,»» à 11,»» les 100 k.
Cambrai, 21 mai	1,30 à 1,40 la livre	2,»» à 2,20 le quart	7,»» à 10,»» les 100 k.
Cassel, 19 mai	1,25 à 1,40 la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Courtrai, 23 mai	2,70 à 2,90 le kilo	1,40 à »,»» la quart	6,25 à »,»» les 100 k.
Cysoing, 24 mai	1,20 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le quart	8,»» à »,»» les 100 k.
Douai, 24 mai	1,30 à 1,40 la livre	2,10 à 2,20 le quart	8,»» à 10,»» les 100 k.
Estaires, 26 mai	1,20 à 1,30 la livre	2,25 à 2,50 le quart	5,»» à 7,50 les 100 k.
Etaples, 26 mai	1,35 à »,»» la livre	1,90 à »,»» le quart	
Fourmies, 21 mai	1,30 à 1,40 la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Haubourdin, 20 mai	2,80 à »,»» le kilo	1,40 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 23 mai	1,30 à 1,50 la livre	2,25 à 2,45 le quart	
La Bassée, 26 mai	1,40 à 1,60 la livre	2,50 à 2,60 le quart	9,»» à 11,»» les 100 k.
Landrecies, 21 mai	1,30 à 1,35 la livre	1,90 à 2,»» le quart	
Lannoy 21 mai	3,»» à 3,30 le kilo	2,30 à 2,40 le quart	
Merville, 12 mai	2,»» à »,»» la livre	2,»» à »,»» le quart	3,50 à 5,»» les 100 k.
Ors, 24 mai	1,30 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le quart	
Quesn-s-D., 26 mai	1,45 à 1,55 la livre	2,00 à »,»» le quart	
St-Amand, 21 mai	1,65 à 1,75 la livre	2 20 à » »» le quart	
Steenvoorde, 21 mai	1,30 à 1,35 la livre	2,35 à 2,45 le quart	
Seclin, 16 mai	1,30 à 1,40 la livre	2,40 à 2,50 le quart	8,»» à 9,50 les 100 k.
Solesmes, 21 mai	1,60 à »,»» la livre	2,»» à »,»» le quart	10,»» à »,»» les 100 k.
Somain, 11 mai	1,65 à 1,75 la livre	1,25 à »,»» le 1/2 q.	
Valenciennes, 21 mai	1,60 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le quart	
Wasquehal, 20 mai	1,75 à »,»» la livre	1,20 à »,»» le 1/2 q.	

FEUILLETON N° 5.

J. Coudry du Jardinet

L'ANNEAU DU MEURTRIER

Mais Agostino sacrifierait-il les demeures de ses vassaux à sa sûreté personnelle, et attendrait-il les attaques du haut de son donjon ? Ou bien défendrait-il pied à pied le village bâti au bas du château seigneurial ?

Dans l'un et l'autre cas, quel plan d'attaque laudrait-il adopter ?

Telles étaient les deux questions que Silvio avait posées au conseil réuni dans la salle d'armes et qu'il fallait résoudre.

Tandis que le conseil cherchait une solution à ces questions, Ottavia, messagère fidèle des ordres de sa jeune maîtresse, s'était dirigée vers la demeure du seigneur Agostino, qui, à première vue, ne paraissait pas éloignée, mais qui se trouvait cependant à une distance d'une lieue.

Ce qui contribuait à rendre le trajet moins rapide, c'est qu'une colline assez élevée séparait les deux châteaux.

Mais les obstacles ralentissaient à peine la marche d'Ottavia, lorsqu'il s'agissait de sa jeune maîtresse.

Bientôt elle fut au pied de la montagne que dominait le château d'Agostino Rafaelli.

Là, un soldat en vedette l'arrêta et lui demanda le mot d'ordre.

— Je vais le demander à votre maître, répondit Ottavia sans se déconcerter et en continuant sa marche.

Le soldat lui barra le passage, en criant avec force :

— On ne passe pas.

Cet éclat de voix fit sortir du corps de garde un vieux brigadier, qui reconnut Ottavia, et la laissa passer, lorsqu'il apprit qu'elle se rendait auprès du seigneur Agostino.

Par de longs circuits autour de la colline, Ottavia arriva enfin à la porte du donjon, où elle éprouva de nouveaux retards.

C'est que, le donjon des Rafaelli étant en « vendetta », toute mesure préventive était prise contre la ruse.

Impossible de voir en ce moment le seigneur Agostino, répondit le chef de poste à la demande d'Ottavia.

— Je suis cependant chargée d'un message urgent.

— C'est possible ; mais nous avons des ordres formels.

— Voyez donc, dit-elle en montrant la lettre scellée des armes de Maria.

— Je le regrette ; mais personne ne peut déranger, en ce moment, le seigneur Agostino.

— Que fait-il donc ?

Le commandant garda le silence.

— J'irai moi-même, s'il le faut, dit-elle en s'avançant.

— Malheureuse ! que faites-vous donc ? Arrêtez ou sinon...

— Soit, je reste, s'écria Ottavia, que deux soldats empêchaient de passer.

Mais s'il arrive malheur par le fait du retard que vous causez, vous en répondrez sur vot